

## SYNDICATS AUTONOMES DE LA SANTÉ

# La grève a été suivie hier, un sit-in observé au CHU de Bab-El-Oued

**Le mouvement de grève a été largement suivi hier, ont affirmé les syndicats autonomes du secteur de la santé. Aucune notification du référé actionné par le département de Ammar Tou ne leur est parvenue. Le service minimum a été assuré dans les structures hospitalières d'Alger qui fonctionnaient hier normalement. Des professeurs-docents passent en référé ce matin à la cour d'Alger. Des paramédicaux ont observé un sit-in au CHU de Bab-El-Oued.**

**Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir)** - A l'appel d'une coordination de onze syndicats autonomes de l'éducation nationale, la santé et de l'administration publique, un mouvement de grève nationale a été lancé, hier, pour trois jours. Les initiateurs de cette action, le SNSSP, le Cnes, le SNTTE, le Snapap, le Satef, le SNPSP, le SNDPSP, le Snapest, l'Unpef et le SNMAM, en appelant à la révision de la grille salariale, à être partie prenante aux négociations sur le régime indemnitaire, l'adoption de statuts dignes et l'amélioration de leur pouvoir d'achat. Une action qui a suscité l'ire du chef du gouvernement qui l'a qualifiée d'« agitation infondée ». Même le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière a intenté une action en référé contre cette grève qualifiée d'« illégale ».

## Aucune notification n'est parvenue aux syndicats

Pour les syndicats autonomes du secteur de la santé, le mot d'ordre de grève a été largement observé et aucune notification d'une décision de justi-

ce ne leur est parvenue. « Ce ne sont que des déclarations rapportées par voie médiatique », a assuré le secrétaire général du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Lyes Merabet. Ce syndicaliste a affirmé que « le mouvement se poursuit et se poursuivra. Mais si un fait concret survient (la notification), nous l'étudierons et nous prendrons les décisions appropriées au niveau de nos organes habilités ». Pour le secrétaire général du SNPSP, le mouvement a suscité une adhésion importante, avançant des taux de suivi importants au niveau national (90% à l'Est, 87% à l'Ouest et 80% au Centre). Un constat similaire a été développé par le secrétaire général du Syndicat national des docents et professeurs en sciences médicales (SNDPSP), le professeur Djidjik, assurant que le mouvement a suscité une forte mobilisation, « une réussite totale », selon lui. « Malheureusement, le ministre de la Santé a porté plainte en référé même si nous n'avons reçu aucune notification », indique le professeur Djidjik.

Celui-ci a précisé que les directions des structures hospitalières n'ont que des copies de l'instruction ministérielle.

## Le service minimum a été assuré

Selon le Pr Djidjik, une dizaine de professeurs et docents ont été traduits hier après-midi en référé à la cour d'Alger. Toutefois, l'audience a lieu aujourd'hui. Cela étant, le service minimum a été assuré dans toutes les structures hospitalières d'Alger tant au Centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha qu'au CHU de Bab-El-Oued. Des structures qui fonctionnaient hier normalement, recevant les malades et leurs visiteurs. Des centres comme le CHU de Mustapha-Pacha où les conditions d'accueil et d'hygiène restent à améliorer et où des agents de sécurité font montre d'exces de zèle envers les journalistes. Certes, des praticiens étaient absents et d'autres ont suivi le mot d'ordre de grève, ignorant peut-être la décision interdisant le mouvement, mais ils n'étaient pas visibles. D'autres praticiens, chefs de service, médecins vauquaient le plus normalement hier à leurs activités, que ce soit dans les urgences ou dans les services de chirurgie, orthopédie et rhumatologie des deux CHU précités.

## Les paramédicaux tiennent un sit-in au CHU de Bab-El-Oued

Coincitant avec l'action de la coordination syndicale, un sit-in a été observé, hier, durant la journée par des para-

médicaux devant le siège de la direction générale du CHU de Bab-El-Oued. Une manifestation tenue en solidarité avec le secrétaire général de la section syndicale affiliée au Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), Boudjemaâ Kherdji, suspendu par la direction dudit établissement. Selon le SAP, le directeur général à l'origine de cette décision avait réagi après la grève récemment observée par les paramédicaux et interdite par la suite par une décision de justice. « Suite aux promesses tenues du directeur général de recevoir des membres du bureau national du SAP venus régler ce problème et devant cet arbitraire, le bureau du CHU de Bab-El-Oued appelle l'ensemble des paramédicaux à observer un sit-in (hier) devant la direction générale de l'hôpital pour exiger l'annulation de la décision. » Ils étaient nombreux, une centaine de paramédicaux affichant un badge « je suis suspendu », prêts à tout pour soutenir leur collègue, refusant l'arbitraire dont il serait victime. Et au-delà du cas du syndicaliste suspendu, démontrer leur présence, dénoncer le recours fréquent aux suspensions et revendiquer l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles dont « un statut digne » pour une corporation qui en compte plus de 700 dans ce CHU. A ce propos, le secrétaire général de la section SAP a estimé que les paramédicaux méritent d'être inclus dans le système LMD.

## Le DG du CHU de Bab-El-Oued se déclare « légaliste »

De son côté, le directeur général du CHU de Bab-El-Oued, Benana Abdelaslam s'est déclaré « légaliste », respectueux de la réglementation en vigueur et disposé à en assumer les conséquences. Tout en affirmant sa disponibilité au dialogue, « une fois la sérénité revenue » au sein des paramédicaux, il a cependant relevé « la fermeté » de l'administration qui « doit être respectée » et a qualifié ce sit-in d'« action illégale ». Pour autant, le responsable de l'hôpital ex-Maillot a contesté « l'affichage sauvage » par le secrétaire général suspendu de l'appel à la grève et son comportement quelque peu autoritaire à l'égard des surveillants médicaux. Pour le responsable de ce CHU, l'action de protestation est motivée par le refus de pointage des agents paramédicaux de nuit. En outre, il a estimé que le SAP ne dispose nullement d'un agrément mais d'un avis d'enregistrement et que le mouvement lancé récemment a enfreint les dispositions réglementaires en vigueur en matière de grève.

C. B.

## CONSTANTINE

## Le débrayage peu suivi

**L'impact de la grève entamée hier par les syndicats autonomes de la Fonction publique n'a pas été retentissant à Constantine. La majorité des fonctionnaires ont, en effet, rejoint leurs postes et accompli normalement leurs tâches quotidiennes. Bref, les activités courantes des différentes administrations et services publics ont été assurées de façon ordinaire.**

Certains syndicalistes expliquent cet état de fait comme une conséquence de la décision du gouvernement portant « accélération du processus d'application de la nouvelle grille des salaires,

annoncée la veille de la grève ». D'autres syndicalistes optimistes disent que ce n'est que le résultat du premier jour du débrayage et que les adhésions à cette démarche protestataire vont s'accroître les jours suivants.

Cependant, d'aucuns parmi les travailleurs qui ont boudé cet appel des syndicats autonomes à une grève de 3 jours, se sont justifiés par « l'inutilité » de ce débrayage. « Nous avons exprimé à maintes reprises notre colère par rapport à la situation misérable du fonctionnaire mais en vain.

Alors, je ne vois pas l'utilité de faire paralyser de nouveau les services de notre administration », a déclaré une fonctionnaire de la wilaya.

Enfin, la guerre des chiffres entre

grévistes et administration s'est accentuée comme à l'accoutumée où chacun des antagonistes positive sa position. Dans un communiqué rendu public, le Snapap estime le taux de suivi de la grève dans les différentes branches de l'administration publique, entre 30 et 100 % pour les adhérents de ce syndicat.

D'ailleurs, sa représentativité est déjà relative à partir du moment où il compte, à titre d'exemple, 1200 adhérents, selon le chiffre donné par le secrétaire de wilaya, au niveau du CHU dont le nombre des travailleurs s'élève à 5000. D'où le constat des responsables du secteur de la santé de l'insignifiance de l'impact de ce débrayage.

Sur un autre chapitre, dans les éta-

blissements scolaires, le suivi de la grève par les enseignants a été remarquable dans le cycle moyen et à un degré moindre, dans le primaire où l'administration avait enregistré, respectivement, les taux de participation suivants : 20,27% et 17,51%. Des taux, selon les termes du directeur de l'éducation, qui ont été sans incidence sur le fonctionnement de l'ensemble des établissements scolaires.

D'autant, ajoute-t-il, que les enseignants du secondaire n'ont pas pris part à cette grève (1,69 % seulement). Ce boycott dans les lycées est dû, de l'avis d'un enseignante, à la forte représentativité du Cnapest qui n'a pas participé à ce mouvement de protestation.

L. H.

## AÏN-TÉMOUCHENT

## Le SNTTE paralyse les établissements scolaires

**La grève de trois jours, décrite par la coordination nationale des syndicats autonomes de la Fonction publique, a été largement suivie pour sa première journée dans les établissements scolaires affiliés au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTTE).**

Les élèves des écoles primaires et des collèges ont été contraints de rebrousser chemin hier, premier jour de

débrayage, devant le refus des enseignants de ce syndicat de dispenser les cours.

A noter que les écoles sont restées ouvertes pour permettre aux autres travailleurs non adhérents à la SNTTE et l'Unpef d'assurer normalement les cours.

Le taux de suivi de cette grève est de 98% chez les travailleurs adhérents au SNTTE, cependant, il ne représente que 21% du taux global des travailleurs du secteur de l'éducation de la wilaya

d'Aïn-Témouchent. Selon le secrétaire général du SNTTE, M. Hamiani Lakhdar, 66 écoles primaires ont répondu favorablement au mot d'ordre de grève d'où l'on note 430 grévistes, pour le cycle moyen, 321 grévistes répartis sur 16 collèges d'enseignement moyen (CEM), alors que le corps des adjoints d'éducation, 150 membres ont rallié le mouvement de grève.

A signaler que la coordination des adjoints de l'éducation de wilaya n'a été créée que depuis trois jours dans la

wilaya d'Aïn-Témouchent sous l'égide du SNTTE, et son bureau a décidé d'observer la grève de trois jours décidée par la coordination des syndicats autonomes de la Fonction publique. Concernant les autres secteurs tels que l'administration, la santé, les communes, dairas et la formation professionnelle, le débrayage n'a pas été suivi en raison de la non-structuration de ces syndicats au niveau de la wilaya d'Aïn-Témouchent.

S. B.

## TIZI-OUZOU

## Large mobilisation des fonctionnaires

**Le mot d'ordre de grève lancé par la Coordination nationale des syndicats autonomes a été largement suivi par l'ensemble des fonctionnaires des différentes branches de la Fonction publique.**

Dans le secteur de l'éducation, ce sont les enseignants du primaire et les PEM qui se sont le plus mobilisés. Au niveau des lycées, la grève qui a été largement observée par les personnels des corps communs et les adjoints de l'éducation, n'a pas reçu l'écho

escompté de la part des PES qui s'étaient largement mobilisés lors du débrayage initié par l'intersyndicale des syndicats autonomes, il y a plus d'une semaine, selon le secrétaire de wilaya de l'Unpef pour qui « les pressions exercées par certains chefs d'établissement n'ont pas eu d'effet dissuasif sur la mobilisation des différents personnels des établissements qui sont restés sourds à ces injonctions ». Selon toujours des sources syndicales, le même niveau de mobilisation a été constaté au niveau des secteurs de la santé et de

l'administration publique où l'on a fait état d'un large suivi par les fonctionnaires au niveau de nombreuses APC de la wilaya. Les praticiens de la santé publique des structures de santé de la wilaya se sont largement mobilisés, faisant fi de l'injonction du ministère de tutelle adressée au syndicat pour surseoir à la grève, selon un praticien, ex-syndicaliste qui parle d'« un profond sentiment de démotivation en rapport avec la grille des salaires et est partagé par l'ensemble des praticiens. »

S. A. M.

## ORAN Les professeurs et docents ont maintenu la grève

Bien que la grève ait été déclarée illégale dans le secteur de la santé du fait d'une plainte émanant du ministère de la Santé, sur le terrain, les maîtres assistants et professeurs docents réunis en assemblée générale, hier matin, à l'ISSM ont convenu de maintenir leurs trois journées de protestation : « Nous n'avons reçu aucune notification et qui plus est nous dépendons aussi du ministère de l'Enseignement supérieur... », nous dira l'un des représentants. Mais dans leur ensemble les activités médicales ont été très peu perturbées pour cette première journée.

Pour ce qui est de la coordination locale de l'éducation qui regroupe le Satef, le Snapest, l'Unpef, le SNTTE, la difficulté de mobiliser la majorité des enseignants s'est nettement vérifiée sur le terrain. Néanmoins, le porte-parole et en même temps représentant du Snapest s'est déclaré satisfait : « Nous avons observé un mieux par rapport à la précédente grève puisque nous avons la majorité des lycées qui ont fait grève et surtout le primaire et le moyen... » Le taux avancé par ce dernier avoisinerait les 60%. A noter que la nouvelle coordination des adjoints de l'éducation a décidé, à Oran, de rejoindre le mouvement de protestation tout comme certains enseignants affiliés jusqu'ici à l'UGTA. En plus des revendications relatives au statut, à la revalorisation des salaires, la coordination locale dénonce aussi la gestion des œuvres sociales. Avant même ces trois jours de grève, les enseignants affiliés aux syndicats autonomes de cette coordination ont d'emblée menacé de durcir le mouvement en parlant du boycott du BEM et du bac. Du côté de l'enseignement supérieur et comme pour la fois passée, seule l'université d'Es-Senia a suivi l'appel du Cnes et de façon mitigée.

Fayçal M.